



LES ESPECES ENDEMIQUES ET ENVAHISSANTES



On appelle endémique d'un territoire les êtres vivants animal et végétal dont l'aire de répartition est tout entière comprise à l'intérieur des limites de ce territoire.

Certaines espèces ont une aire de répartition qui va du sud marocain au sud algérien, elles sont donc endémiques sahariennes au sens large. Certaines espèces, au contraire sont limitées à quelques km², d'autres sont de véritables espèces individualisées. Il existe des genres, des familles et des espèces endémiques.

Origines de l'endémisme

L'endémisme est le plus souvent dû à un isolement très ancien d'une région donnée et le taux d'endémisme augmente avec cette ancienneté.

Les espèces endémiques ne sont pas réparties au hasard, mais se trouvent dans des régions dont la flore a été pour des raisons géographiques, actuelle ou passée, relativement isolée telles que les îles (endémisme insulaire), les montagnes (endémisme montagnard) et les déserts (endémisme désertique).

Par ailleurs, les caractères biologique et physique du Sahara, l'existence de vastes espaces presque impropres à la vie, constituent autant de barrières à la dissémination des espèces et fait que l'endémisme est particulièrement bien développé.

Parmi les espèces végétales endémiques

- *Acacia gummifera*, c'est une espèce endémique au Maroc où elle occupe une aire très vaste, elle se présente le plus souvent sous forme d'arbre buissonnant de 1 à 2m de hauteur, mais elle peut devenir un arbre de 5 à 6m de hauteur.

- *Arganier spinosa*, l'arganier est exclusivement endémique au Maroc. C'est un arbre de 8 à 10 m de hauteur. Le fruit est une baie dont on extrait une huile appelée noix d'argan. C'est une essence adaptée aux conditions rigoureuses.

- *Pistacia atlantica*, Betoum, est une espèce endémique

en Afrique du Nord -Algérie, Maroc - Elle croit dans les régions des dayas, au pied de l'Atlas saharien .

Son allure évoque celle du frêne.

- *Abies numidica*, sapin de numidie, c'est une espèce endémique à l'Algérie, localisée sur les sommets du Babor et du Tababort . C'est une espèce qui se régénère irrégulièrement.

- *Cupressus dupreziana*, cyprès du Tassili; c'est une espèce endémique du Tassili des Ajjers (Algérie). Elle n'est représentée que par quelques individus vivants.

- *Cedrus atlantica*, Meddad, le cèdre de l'Atlas est une espèce endémique en Afrique du nord. C'est une espèce de reboisement de première importance.

- *Quercus afares*, le chêne afares est une espèce endémique en Afrique du nord, Algérie et Tunisie.

- *Olea lapeerini*, l'olivier, c'est une espèce endémique au Tassili des Ajjers (Algérie).

Parmi les espèces fauniques, on peut citer la **citelle kabyle** qui est une endémique en Algérie, plus précisément au mont des Babor. D'autres espèces d'oiseaux sont endémiques en Afrique du Nord comme **les mésanges**.

Les espèces envahissantes

Ce sont des groupements végétaux déterminés par l'homme telles que les cultures et les colonisations des espaces vides créés par l'homme.

- Les cultures : les plantations maraîchères sont envahies par des espèces dites mauvaises herbes. La composition floristique est souvent la même pour une même culture.

- Les espaces vides créés par l'homme (terrain vague, talus, déblais...) sont colonisés par des espèces dites

rudéables. Ce sont des espèces banales et cosmopolites, telles que les composées, les ombellifères, les chardons et les solanacées.

Ce que je peux faire :

Certaines îles, dont l'isolement est très ancien, sont très riches en espèces endémiques. Les hauts massifs montagneux, isolés, présentent une flore spécialisée ou le taux d'endémisme est élevé.

Actuellement, ces espèces endémiques sont à l'état disséminé. Le plus souvent, ce sont des espèces qui ne se régénèrent pas régulièrement, pour cela leur conservation et leur développement s'avèrent indispensables.

Pour en savoir plus :

◆ *Ozenda P; 1991 - Flore et végétation du Sahara éd. CNRS.*

◆ *Ozenda P; 1982 - Les végétaux dans la biosphère éd. DION.*

◆ *Quezel et Santa; 1963 - Nouvelle flore de l'Algérie et des régions désertiques méridionales.*

Auteur : Saida MEDJAHED

Coordinateur national : Zoheir SEKKAL

Agence Nationale pour la Conservation de la Nature

B.P. 115, El Annasser Alger - Algérie. Tel: 67 40 72/ 67 43 69

Mouvement écologique algérien

BP203 16070 Alger- Algérie. Tel/ fax 60 46 50



Coordinateur Régional : Abdelhamid BELEMLIH

Société Protectrice des Animaux et de la Nature «SPANAN» 41, Résidence Zohra, Harhoura
12 000 Témara - Maroc - Tél : (212-7) 74 72 09 - Fax : (212-7) 74 74 93 - E-mail : spana@mtds.net.ma